

Séance ordinaire du 24 septembre 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-quatrième jour du mois de septembre deux mille dix-huit à dix-huit heures cinquante-sept, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Serge Côté, Mario Fortier et Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-06-53

Remise de Médailles du souverain pour les bénévoles décernées par la Gouverneure générale du Canada

Au nom de madame Julie Payette, Gouverneure générale du Canada, le maire remet la Médaille du souverain pour les bénévoles à madame Lorraine Gagnon, grâce à son implication auprès de sa communauté depuis de nombreuses années, et à monsieur Louis Pouliot, grâce à son implication auprès des jeunes depuis plus de 50 ans, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2018-06-54

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 septembre 2018, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 28.5 et 28.6 intitulées :

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2018-18-50 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux
Document d'aide à la décision INC-2018-007-R-1 »

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2018-18-51 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies
Document d'aide à la décision INC-2018-007-R-1 »

ainsi que par l'ajout de l'affaire suivante :

« **Gestion du capital humain**

Suspension sans solde d'un membre du personnel

Document d'aide à la décision GCH-2018-063 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-55

Période de questions

Environ 50 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-06-56

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 10 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-57

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 4, 10 et 11 septembre 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 4, 10 et 11 septembre 2018 est déposé.

CV-2018-06-58

Ententes à intervenir avec la Société de transport de Lévis

Document d'aide à la décision DG-2018-005-R-3

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De conclure l'entente de principe sur le mandat à confier au Bureau de la mobilité durable à intervenir avec la Société de transport de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DG-2018-005-R-3.

De conclure l'entente relative à l'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis, phase 1 – réalisation des études préalables, à intervenir avec la Société de transport de Lévis, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

De modifier la résolution CV-2018-02-28 « Création du comité directeur sur la mobilité durable » de la façon suivante :

- à la section *Mandat*, par le remplacement de mots « définir les orientations et assurer le suivi en matière de mobilité durable, pour les trois enjeux majeurs suivants » par les mots « définir les orientations et assurer le suivi en matière de mobilité durable, notamment pour les trois enjeux majeurs suivants »;
- à la section *Membres du comité*, par le remplacement du nom « Karine Laflamme » par le nom « Isabelle Demers ».

De modifier la résolution CV-2018-02-29 « Modifications à la structure organisationnelle et mouvements de main-d'œuvre » par l'ajout du texte suivant :

- « de confirmer que le Bureau de la mobilité durable est considéré comme une direction de la Ville aux fins de l'application du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et du Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif;
- de confier au Bureau de la mobilité durable le mandat de travailler à la planification et à la réalisation de projets favorisant la mobilité durable. ».

D'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-59

Inscription d'avis de contamination, de restriction d'utilisation et de décontamination au registre foncier en respect de la section IV de la *Loi sur la qualité de l'environnement*

[Document d'aide à la décision ENV-2018-021](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De déléguer au directeur de l'Environnement et, en son absence, au chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement, de même qu'à son représentant mandaté à cette fin, le pouvoir de procéder aux inscriptions au registre foncier et de présenter toute information relative à l'application de la section IV de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-60

Demande de financement au programme *Climat municipalités - Phase 2*
[Document d'aide à la décision ENV-2018-019](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser le directeur de l'Environnement et, en son absence, le chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement, à présenter une demande de financement au programme *Climat municipalités – Phase 2* pour le projet de *Mesures d'adaptation aux changements climatiques des parcs industriels*.

De s'engager à payer sa part des coûts admissibles conditionnellement à l'obtention de la subvention de ce programme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-61

Présentation de la programmation partielle révisée en date de septembre 2018 au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*
Document d'aide à la décision GEN-2018-075

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser la Direction du génie à présenter officiellement la programmation partielle révisée en date de septembre 2018 au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* pour les années 2014 à 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-62

Financement de la dépense relative à l'aménagement d'une frayère à doré jaune à l'est du Quai Paquet
[Document d'aide à la décision GEN-2018-079](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Pour financer la dépense relative à l'aménagement d'une frayère à doré jaune à l'est du Quai Paquet, d'affecter un montant additionnel de 120 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 5 ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-63

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

Document d'aide à la décision INF-2018-015

Le rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires et virement de fonds pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2018, est déposé, à titre d'information.

CV-2018-06-64

Financement de la dépense relative à la mise en place du plan d'actions concernant l'arrivée d'une épidémie de l'agrile du frêne

Document d'aide à la décision INF-TP-2018-004

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

De financer la dépense relative à la mise en place du plan d'actions concernant l'arrivée d'une épidémie de l'agrile du frêne au montant de 48 940 \$ pour l'année 2018 et de 305 780 \$ pour l'année 2019, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-65

Renouvellement du mandat des membres du comité de mesures différentes de la Ville

[Document d'aide à la décision INC-2018-018](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De renouveler, rétroactivement au 7 avril 2017, le mandat des personnes suivantes à titre de membres du comité de mesures différentes de la Ville :

- monsieur Daniel Bergeron, conseiller en aménagement du territoire de la Direction de l'urbanisme, à titre de vice-président;
- monsieur Steve Larose, chef à la prévention de la Direction du service

de la sécurité incendie, à titre de président;

- monsieur Daniel Savoie, technicien en prévention incendie de la Direction du service de la sécurité incendie, à titre secrétaire;
- monsieur Michaël Thomassin-Lemieux, inspecteur en bâtiment de la Direction de l'urbanisme, à titre de membre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-66

Prononcé de la décision dans le cadre de l'appel concernant la démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-160](#)

ATTENDU le dépôt d'éléments nouveaux dans la demande de démolition;

ATTENDU le dépôt d'un projet de remplacement révisé;

ATTENDU la volonté du requérant à intégrer le projet de remplacement dans l'environnement bâti;

ATTENDU l'intérêt social et communautaire du projet de remplacement;

ATTENDU le respect des orientations du Plan particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les demandes de démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-67

Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices et opérateurs de machinerie et équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2018-129](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices et opérateurs de machinerie et équipements de déneigement, projet A – pour les secteurs de Lévis, Lauzon et St-David pour cinq ans (appel d'offres

2018-50-77), à J.M. Demers inc., au prix de 280 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-68

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone P0670 à même la zone P0669 et une partie des zones H0658 et P0659, rue de Saint-Rédempteur, secteur Saint-Rédempteur) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2018-130](#)

Le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet, notamment :

- de créer la zone P0670 à même la zone P0669 et une partie des zones H0658 et P0659;
 - de prévoir les normes et usages afférents à cette nouvelle zone (usages autorisés, dimensions et superficies des terrains, selon l'usage, normes d'implantation des bâtiments principaux (marges, superficie d'occupation au sol, hauteurs maximales, etc.));
 - de prévoir que seront ainsi autorisés dans cette zone les habitations collectives (H13) jusqu'à un maximum de 60 logements, les habitations multifamiliales (H10) jusqu'à un maximum de 12 logements, les commerces de soins personnels ou services professionnels (C111) et les services communautaires (P1);
 - de limiter la hauteur maximale des bâtiments principaux de la zone à 2 étages (12 mètres).
-

CV-2018-06-69

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-53 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision POL-2018-010](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-53 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet l'encadrement de la consommation de cannabis dans les lieux publics compte tenu de sa légalisation à des fins récréatives qui est prévue le 17 octobre 2018.

CV-2018-06-70

Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone P0670 à même la zone P0669 et une partie des zones H0658 et P0659, rue de Saint-Rédempteur, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-130](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-130.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-71

Adoption du Règlement RV-2018-18-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie du chemin Saint-Grégoire et sur une partie des rues Mailly, de Saint-Rédempteur et de la Martinière ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2018-18-46 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-72

Adoption du Règlement RV-2018-18-47 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-47 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue du Gouvernement ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2018-18-47 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-73

Adoption du Règlement RV-2018-18-48 modifiant le Règlement 104 concernant le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-48 modifiant le Règlement 104 concernant le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Charmille et de la Lisière ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2018-18-48 modifiant le Règlement 104 concernant le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-74

Adoption du Règlement RV-2018-18-49 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GEN-2018-066](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-49 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de régir la vitesse sur les rues ou parties de rues Saint-Narcisse, du Tailleur, de Esplanade, Arthur-Fafard, D'Aubigny et du Serrurier ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2018-18-49 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-75

Suspension sans solde d'un membre du personnel

[Document d'aide à la décision GCH-2018-063](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De suspendre sans solde un membre du personnel pour une période de 15 jours ouvrables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-06-76

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-06-77

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 20 heures 11, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
